



## **Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public - Grand Est -**

Compte rendu Réunion Régionale GE du 15 janvier 2021

**Le Bureau régional SNETAP GE** s'est réuni en visioconférence le vendredi 15 janvier 2021.

L'Ordre jour et les points suivants ont été abordés :

1° **Le Calendrier des différentes instances** dont celles du SNETAP, plus particulièrement le **CTREA extraordinaire du 28 janvier** pour lequel les représentants du SNETAP GE dénoncent la baisse de la DGH et la situation de déséquilibre concernant l'évolution des filières entre les établissements agricoles publics et les établissements privés.

2° **Les actions locales, régionales et nationales** notamment **celle du 26 janvier** ont été abordées pour mobiliser au sein de chaque établissement **par la grève, la distribution de tracts, la participation aux manifestations locales**. ; **un entretien a été sollicité le jour-même auprès de la DRAAF** pour contester la situation de St Laurent et de Rehel concernant la baisse drastique de leur DGH et les conséquences notoires que cela implique sur leurs filières.

3° **La veille « Vigilance privé » doit être réactivée** à la veille des JPO en présentiel ou virtuel afin de vérifier les cas de non-conformité et de les signaler à la section locale de référence et à la DRAAF

4° **La situation des établissements fragilisés par une situation particulière a été évoquée**

- **Rouffach – Wintzenheim** : Les personnels sont en attente du rapport d'inspection
- **Fayl-Billot** : Dans le cadre d'une mission du Directeur portant sur « La spécificité d'une étude d'opportunité de fusion entre les deux établissements de Chaumont et de Fayl-Billot, en pérennisant le site de Fayl-Billot », les personnels de Fay-Billot se sont réunis en HMI afin de solliciter le directeur sur cet objectif avancé.
- **La situation des autres établissements** s'est orientée sur les conditions sanitaires et les modalités d'enseignement « Présentiel ou distanciel ».

5° **Le bilan de la syndicalisation** dans le GE laisse apparaître de fortes disparités entre les « anciennes régions » et les sections. Une évolution plus favorable se manifeste depuis octobre. Les sections doivent tendre vers une dynamique plus marquée vers la syndicalisation. Une « aide » logistique peut être apportée par le Secrétariat SNETAP GE aux sections plus fragilisées (faible effectif – changement de secrétaire...) si elles le souhaitent.